



HAL
open science

La Maison des étudiants des États d’Afrique de l’Ouest (MEEAO)

Marion Dupuis

► **To cite this version:**

Marion Dupuis. La Maison des étudiants des États d’Afrique de l’Ouest (MEEAO). *Hommes & migrations*, 2015, 1311, pp.148 - 151. 10.4000/hommesmigrations.3342 . halshs-03758344

HAL Id: halshs-03758344

<https://shs.hal.science/halshs-03758344>

Submitted on 23 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Maison des étudiants des États d'Afrique de l'Ouest (MEEAO)

un immeuble dans l'histoire

Marion Dupuis



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3342>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.3342

ISSN : 2262-3353

Éditeur

Musée national de l'histoire de l'immigration

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 2015

Pagination : 148-151

ISBN : 978-2-919040-32-2

ISSN : 1142-852X

Référence électronique

Marion Dupuis, « La Maison des étudiants des États d'Afrique de l'Ouest (MEEAO) », *Hommes & migrations* [En ligne], 1311 | 2015, mis en ligne le 09 février 2016, consulté le 15 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/3342>

MÉMOIRES

LA MAISON DES ÉTUDIANTS DES ÉTATS D'AFRIQUE DE L'OUEST (MEEAO)

UN IMMEUBLE DANS L'HISTOIRE

par **MARION DUPUIS**, ingénieure d'études, EHESS.

La Maison des étudiants des États d'Afrique de l'Ouest (MEEAO), aussi connue sous les noms de résidence Porte Dorée, résidence Poniatowski ou "Ponia", est un immeuble de type haussmannien situé à l'angle du 69, boulevard Poniatowski et du 2, rue Claude-Decaen, dans le quartier de la Porte Dorée, dans le 12^e arrondissement de Paris. L'histoire de cet immeuble se confond avec l'histoire coloniale et postcoloniale. Il fut aussi, plus récemment, le théâtre de luttes locales pour les droits des sans-papiers et le droit au logement. C'est l'imbrication de ces moments historiques et la manière dont le politique, la mémoire et l'art s'entrecroisent, qui permettent au travers des trois textes que nous vous présentons ici d'évoquer l'histoire d'un immeuble, d'un quartier¹ et de témoigner de parcours, d'itinéraires de vie, qu'il s'agisse de migrants, d'étudiants, de militants politiques, de militants des droits de l'Homme, d'artistes.

Au tournant des XIX^e et XX^e siècles, à l'emplacement de l'édifice actuel, on peut imaginer un bâtiment relativement modeste composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Son propriétaire, Jean-Pascal Cazès, fait appel à l'architecte

Louis Desfontaines qui dessine les contours d'un projet ambitieux. L'idée est de surélever l'édifice – 7 étages au total – et de le transformer en hôtel meublé au style architectural élégant, ce qui est réalisé en 1911. En 1935, Marie Léontine veuve Cazès vend l'immeuble à Ichok Samuel Bursztein, le nom du nouveau propriétaire apparaît également dans un document d'archive lié à l'immeuble, daté de 1946. À la fin des années 1940, la gérance de l'hôtel – nommé "Hôtel Beau Site" – est assurée par Marie-Léonie veuve Leluc née en 1881 et originaire du Cantal. L'hôtel est finalement vendu le 18 août 1950 au gouvernorat de l'Afrique occidentale française².



De l'AOF aux indépendances

À partir de 1950, l'immeuble devient la résidence des élus représentant les territoires d'Afrique occidentale au Parlement français. Jusqu'en 1945, le Parlement n'avait compté que des députés des vieilles colonies (10 députés, 4 sénateurs) et quelques députés algériens (délégués seulement des colons). Les élections en octobre

1. Marion Dupuis, "Arts et mémoires d'exil : le quartier de la Porte Dorée (Paris)", in *Carnet Hypothèses "Non-lieux de l'exil"*, janvier 2015 [en ligne]. 2. Archives de la Ville de Paris, VO112784, 3589W 1834 et D. Q18/1500.

Fête à la MEEAO, le 11 juin 2010, "Buffet africain de l'amitié" pour le soutien aux résidents. © CLAIRE SOUSBIE.

1945 marquent un changement, l'émergence de représentants de l'AOF témoigne de l'extension des droits politiques accordés aux peuples d'outre-mer. Léopold Sédar Senghor, Félix Houphouët-Boigny ou Hubert Maga, tous députés au Palais-Bourbon, ont séjourné dans l'immeuble du 69, boulevard Poniatowski avant de devenir respectivement les présidents du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et du Dahomey (actuel Bénin). Ils exercèrent aussi des responsabilités au niveau du gouvernement français, ainsi Senghor fut nommé secrétaire d'État à la recherche scientifique du gouvernement d'Edgar Faure (pendant onze mois) en 1955, puis ministre de De Gaulle en 1959. 1960 coïncide avec la fin de l'AOF et l'aboutissement d'une période marquée par les indépendances africaines. L'immeuble est rétrocédé à sept États d'Afrique de l'Ouest qui décident de le dédier au logement de leurs étudiants ; les sept États concernés sont le Dahomey (Bénin), la Haute-Volta (Burkina Faso), la Côte d'Ivoire, le Soudan français (Mali), la Mauritanie, le

Niger et le Sénégal. La résidence change alors de nom et devient la Maison des étudiants des États d'Afrique de l'Ouest (MEEAO).

Un haut lieu du syndicalisme étudiant africain

La Fédération des étudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) est créée en 1951. Les réunions de ce syndicat, qui œuvre notamment pour les indépendances et le panafricanisme, se tiennent au 69, boulevard Poniatowski. Dans les années 1960, la FEANF adopte des positions contestataires vis-à-vis des États africains, comme l'explique Françoise Blum : *"1960 ne mit pas fin à l'action de la FEANF, puisque ses dirigeants pensèrent les continuités plutôt que les ruptures et s'insurgèrent contre l'ordre néocolonial ou impérial, contre des gouvernements 'fantoques', 'valets' de l'ancienne métropole ou de l'impérialisme. Si l'indépendance est en soi une formidable rupture, il existe, entre*

MÉMOIRES

l'avant et l'après, bien des continuités que l'histoire de la FEANF permet aussi de mettre en lumière³."

Des trois principales résidences accueillant des étudiants venant d'Afrique – la Maison de la France d'outre-mer (FOM) de la Cité universitaire du boulevard Jourdan, la résidence Jean-Zay à Antony et la MEEAO au 69, boulevard Poniatowski –, ce dernier lieu apparaît comme le plus subversif. Selon Charles Diané, *"la maison d'Afrique du boulevard Poniatowski, à la Porte Dorée, est le domaine des durs du mouvement, de ceux qui sont de toutes les pétitions, de toutes les manifestations, de toutes les marches. C'est aussi le véritable fief du Parti africain de l'indépendance (PAI)⁴".* Ou encore : *"C'est le repère numéro un de la FEANF et de l'extrémisme africain. C'est à Poniatowski que se tiennent en général les réunions que l'on cherche à protéger des oreilles indiscretes. C'est de Poniatowski que partent les mots d'ordre⁵."*

Dans son article consacré à la MEEAO, Francis Sessou mentionne les noms des militants de la FEANF, *"anonymes ou plus connus, qui fréquentèrent peut-être la MEEAO, une fois au moins y tinrent une réunion, ou peut-être tout simplement y nouèrent de solides amitiés. Au hasard d'une liste non exhaustive, citons des personnalités comme Alpha Condé, homme politique guinéen et opposant du régime de Sékou Touré, président en fonction de la Guinée ; Habib Thiam, ancien Premier ministre sénégalais ; Cheikh Hamidou Kane, écrivain sénégalais ; Albert Tévoédjrè, ancien ministre et homme politique béninois ; Robert Dossou, ancien ministre et constitutionnaliste béninois ; Jean Paul Ngoupandé, Congolais ; Gabriel Rabea-*

Fête à la MEEAO, le 11 juin 2010, "Buffet africain de l'amitié" pour le soutien aux résidents. © CLAIRE SOUSBIE.

rimanana, enseignant chercheur et homme politique malgache ; Amadou Mahtar Mbow, ancien ministre sénégalais, ancien directeur général de l'Unesco ; Joseph Ki Zerbo, historien et homme politique burkinabé⁶."

1974, une date charnière

Avant 1974, les étudiants pouvaient circuler librement entre la France et leur pays d'origine. À partir de cette date, un contrôle de la circulation des étudiants et des travailleurs va être instauré. À l'échelle de l'immeuble, un autre changement important intervient la même année : les États se retirent de la gestion de la résidence. La FEANF

3. Françoise Blum, "L'indépendance sera révolutionnaire ou ne sera pas. Étudiants africains en France contre l'ordre colonial", in *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n° 126, 2015 [en ligne]. 4. Charles Diané, *La FEANF et les Grandes Heures du mouvement syndical étudiant noir*, Paris, Chaka, 1990. Cité dans l'article de Françoise Blum. 5. 20 février 1962, *Les Foyers de propagande extrémiste des étudiants africains à Paris*, 5 p., Archives nationales 19780596/51. Cité dans l'article de Françoise Blum.

6. Francis Sessou, "On l'appelait 'Ponia', pour une réhabilitation de l'ancienne Maison des étudiants des États d'Afrique de l'Ouest", in *L'Africaine de l'architecture*, février 2011 [en ligne].

gère alors seule l'immeuble, puis c'est au tour d'un comité de gestion élu parmi les résidents, et qui comprend un représentant de chaque pays. En 1977, un rapport du préfet de police, transmis au ministre de l'Intérieur et au ministre des Affaires étrangères, vise à attirer l'attention sur les "conditions anormales de fonctionnement de la MEEAO". Selon ce rapport, la résidence n'est plus assurée depuis 1975, faute de paiement, l'ensemble des installations sont vétustes et les dettes s'élèvent à un total de 3 millions CFA. L'hypothèse d'une vente est alors envisagée car les coûts de rénovation sont estimés à 50 millions CFA. Le rapport explique que *"les crises successives de cette maison proviennent en partie du changement, chaque année, du comité de gestion, constitué d'étudiants irresponsables. D'autre part, certains États manifestent peu d'intérêt pour leurs responsabilités de copropriétaires"*. La conclusion du rapport prend alors un tour plus politique : *"À l'heure actuelle, il n'est pas possible d'obtenir un quelconque respect de règlement de police et il paraît difficile de faire intervenir la force publique sans provoquer des troubles, le comité de gestion étant entièrement aux mains d'éléments révolutionnaires de tendance marxiste-léniniste. (...) Il apparaît vivement souhaitable que le problème créé par cette situation totalement bloquée puisse être examiné en liaison avec le ministère des Affaires étrangères?"*



Les années 2000

Les décennies 1980 et 1990 marquent une dégradation constante de l'état de l'immeuble, qui aboutira à deux incendies. D'un point de vue sociologique, le tournant du XX^e siècle est le témoin d'un changement dans le profil des résidents, comme l'observe Guillaume Garvanèse, auteur

avec Jérôme Barbosa d'un web documentaire sur l'histoire de l'immeuble : *"Au début des années 2000, la population change. Travailleurs et familles remplacent étudiants et intellectuels dans les chambres exigües. Faute de moyens, les conditions de logement et d'hygiène se dégradent dangereusement. Au grand dam des résidents de la première heure"*.⁷ Face aux réels problèmes de sécurité posés par la MEEAO, la mairie tente alors de se retourner contre les États africains. Seul Abdoulaye Wade semble concerné par le devenir de la résidence. En 2008, la mairie déclenche une procédure dite de "bien sans maître" qui aboutit finalement en juillet 2010. L'État français devient alors propriétaire de l'immeuble. L'évacuation du bâtiment est décidée. Un comité de défense des résidents de la MEEAO est créé avec le soutien de la section de la Ligue des droits de l'homme Paris 12^e et du Collectif de vigilance Paris 12^e pour les droits des étrangers - RESF. Il œuvre pour la régularisation de tous les sans-papiers de la MEEAO et pour le relogement de tous les ex-résidents. C'est cette histoire que raconte Françoise Pichon-Varin dans le texte qui suit. L'immeuble vidé de ses habitants, les fenêtres de l'ensemble de l'édifice sont murées. Ce sont ces fenêtres obstruées par des rangées de briques opaques et le souvenir de la force des expulsions qui inspireront des artistes locaux constitués dans le collectif Paris Label à créer une intervention artistique ancrée dans l'histoire de l'immeuble : "Des mots à la MEEAO." ■

/// Ont participé également à l'élaboration de ce dossier, Sylvie Boitel (section LDH - Paris 12), Jean Bouyssou (section LDH - Paris 12), Alain Monchablon (LDH - Ivry 94) et Danielle Seksig (section LDH - Paris 12).

7. Archives nationales 19960134/18. 8. Jérôme Barbosa et Guillaume Garvanèse, *Les Passagers de la case Ponia*, web documentaire, L'œil acoustique, 2010 [en ligne].